

Conseil d'école du RPI 43
Exmes, Le Bourg St Léonard, Urou et Crennes
JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

1- Tour de table pour les présentations.

Membres présents : l'équipe enseignante, l'IEN, les représentants du service éducation d'Argentan Intercom, la DDEN, les parents élus.

Sont excusés : Mesdames de Goussencourt (Coordinatrice à Intercom), Ikhlef Aurélie et Roux Séverine (enseignantes), Monsieur Mussat et Monsieur Sellier.

Présentation des membres élus :

	Exmes	Le Bourg St Léonard	Urou et Crennes
Titulaires	Gouache Virginie Pitel Emilie	Blais Laëtitia Beucher Christophe	Desvaux Chrystelle Theis Audrey Mars Corinne Frénéhard Lauranne
Suppléants	Bellenger Aurélie Fortin Claire	Maurey Julie Pareau Cerise	Lesaint Marina Cosnard Marina

Désignation d'une secrétaire : Stéphanie Chrétien

2- Le conseil d'école

Le rôle du conseil d'école :

- Voter le règlement intérieur.
- Donner son avis sur le fonctionnement et les projets de l'école et du RPI

Les élections des parents d'élèves :

Urou : 109 inscrits 60 votants soit une participation de 55,05%
Le Bourg : 90 inscrits 53 votants soit une participation de 58,89 %
Exmes : 114 inscrits 70 votants soit une participation de 61,40%

3- Le règlement intérieur

Le règlement devant être commun sur l'ensemble du RPI43, il n'a pu être voté lors du conseil d'école et devra être revu.

Les modifications des OTS :

	Exmes	Le Bourg St Léonard	Urou et Crennes
	lundi-mardi-jeudi- vendredi	lundi-mardi-jeudi- vendredi	lundi-mardi-jeudi- vendredi
matin	8h45-12h00	9h00-12h00	8h45-12h00
après-midi	13h45-16h30	13h45-16h45	13h45-16h30

Les APC :

Exmes : mardi et jeudi 16h30-17h00